



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018

RAPPORT N° 18.04.06 – Plan d'Action Régional pour l'Égalité

(« Mineurs Non Accompagnés »)

Intervention de Véronique PEAN

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Je voudrais faire quelques remarques sur une pétition de principe que j'ai trouvée dans le rapport sur l'égalité et sur laquelle je veux attirer l'attention de tous. Je lis page 22, tout à fait à l'improviste, que vous entendez ouvrir aux jeunes mineurs non accompagnés scolarisés la gratuité des transports scolaires ainsi que le *Pass Jeunes*.

Ces « mineurs non accompagnés » sont des clandestins qu'on appelait « mineurs étrangers isolés » jusqu'à ce que le Garde des Sceaux Urvoas décide de changer d'appellation *pour être en adéquation avec la directive européenne, mettant ainsi l'accent sur la protection de l'enfance avant toute chose*.

Il faut s'arrêter un instant sur cette « chose » dont il ne faut pas parler ! J'en parlerai. La vérité est que nous sommes en présence d'une nouvelle filière d'immigration clandestine, organisée et massive.

Qui sont-ils ? Ils viennent principalement d'Afrique (71 %) et plus précisément d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali) et du Sahel – des pays sans guerre.

Ils arrivent après un périple organisé par des filières spécialisées qui connaissent très bien le fonctionnement de l'aide sociale à l'enfance en France. Le profil type ? C'est souvent le fils aîné mandaté par les parents pour s'installer en France et préparer le regroupement familial.

Voici les mots du directeur des Services du Département d'Indre-et-Loire : « Avec les MNA, on est dans l'immigration économique à la main de filières. Nous sommes mis devant le fait accompli. On ne maîtrise pas les flux. Le Département est complètement submergé, avec un afflux de plus de 300 % en ce début 2018 »

Consentir la gratuité des transports scolaires aux migrants scolarisés est une tautologie puisque les transports scolaires sont gratuits dans la région. Si ces migrants sont scolarisés, ils bénéficient *ipso facto* de la gratuité des transports. Cela va sans dire mais puisque vous le dites, serait-ce parce que vous avez l'intention de les dispenser des frais de dossier imposés aux scolaires standards ?



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr - rn-regioncentre.fr



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Vous annoncez également que vous allez ouvrir le *pass jeunes* aux migrants de 15 à 25 ans. C'est-à-dire que vous allez aligner la situation des clandestins sur celle des jeunes qui sont en règle ? C'est pour cela que je voudrais que l'on fasse la plus large publicité à ces déclarations parce que je ne vois pas très bien ce qui vous autorise à les faire, si ce n'est pour céder aux injonctions du lobby immigrationniste que vous soutenez d'autant plus vigoureusement que les Français s'y opposent.



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grpfn@grp.regioncentre.fr - rn-regioncentre.fr